



## Communiqué de la CGT Educ'Action 93

### Face aux menaces de ministère : solidarité avec les mobilisations !

---

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action 93, réunie ce jeudi 4 juillet, dénonce les déclarations du ministre de l'Education Nationale. Il est inacceptable de remettre en cause le droit de grève en menaçant des collègues correcteurs et correctrices du Bac général et technologique ou du Brevet.

Nos collègues sont en grève depuis le 2 juillet. Menacer de les compter grévistes dès la prise en charge des copies, est une remise en cause du droit de grève, droit constitutionnel.

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action 93 dénonce la posture du Ministre à prétendre défendre les intérêts des lycéen·nes.

Non seulement parce que les réformes contre lesquelles des enseignant·es se mobilisent depuis plus d'un an, remettent en cause, pour les générations d'élèves à venir, le Bac comme porte d'entrée à une poursuite d'étude librement choisie, mais surtout, il remet en cause le Bac 2019.

Les jurys qui se tiennent en ce moment ont pour consignes d'employer tous les moyens pour proclamer les résultats le 5 juillet. Le droit à l'égalité de l'examen est totalement bafoué.

L'objectif de Jean-Michel Blanquer, de nier la contestation de ces réformes, est de fait un échec.

Les réformes ne passent pas, il ne doit pas le faire payer ni aux enseignant·es qui défendent le service public d'éducation ni aux élèves qui passent leurs examens.

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action 93 soutient l'action de toutes et tous les collègues engagé·es dans les mobilisations que ce soit dans les écoles, dans les lycées généraux et technologiques, dans les lycées professionnels ou les collèges.